

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2013

DELIBERATION N° DEL116-13

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20131118-DEL116-13-DE
Date de télétransmission : 25/11/2013
Date de réception préfecture : 25/11/2013

*Certifiée exécutoire par le Maire
Publiée le*

L'an deux mille treize, le 18 novembre à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 12 novembre 2013, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

Mmes N. AMBREGNI, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, C. EGEA, C. POLENTINI, C. TISON et MM. J-M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J-C. GUERRE-GENTON, B. LEBRUN, A. LEFORT, L. MOTTE, J. PAVAN, A. PERCONTE, Y. PERRIER, P. VERRI.

Pouvoirs :

Mme Isabelle BEREZIAT (Pouvoir à M. BREUILLÉ en date du 05/11/13)
M. Rahim BAH (Pouvoir à C. EGEA en date du 18/11/13)
M. Michel ISSINDOU (Pouvoir à J-C. GUERRE-GENTON) en date du 18/11/13)
M. Georges MORIN (Pouvoir à C. POLENTINI en date du 18/11/13)
M. Claude SERGENT (Pouvoir à S. BRANON-MAILLET en date du 13/11/13)

Absents excusés :

Mmes Joëlle BEAUGEON, Geneviève PROSCHE-LEMAIRE, Hélène MIOLLAN, Marie-Françoise PELLEGRIN, Christine PICCA, MM. Jérôme DESMOULINS.

Mme Alberte BONNIN-DESSARTS a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : Attribution d'une subvention à l'association
Gières-Palestine.**

Rapporteur : Christelle POLENTINI

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal,

Depuis 2012 un groupe de 10 collégiens de Gières est engagé dans un échange scolaire et culturel avec 10 collégiens de l'école latine de Beït-Sahour.

L'année scolaire 2013-2014 est la dernière année d'échanges pour ce groupe. Conformément au projet initialement établi, les collégiens Palestiniens viendront séjourner à Gières en avril 2014 et seront accompagnés de 3 adultes, le directeur de l'école, Issam Bannourah, le professeur de français, Reem Al Adili et le professeur d'histoire géographie, Fairouz Shomali.

Les collégiens seront logés dans les familles de leurs correspondants tandis que les adultes accompagnateurs seront hébergés par des professeurs du collège ou des membres de l'association.

Au cours de leur séjour, les collégiens Palestiniens suivront un programme au collège du Chamandier et participeront à des excursions de découverte de la région avec leurs correspondants Français. Tous seront encadrés par les professeurs qui animent les échanges depuis 2012. Un spectacle sera organisé au collège.

Pour financer cette action, l'association Gières-Palestine sollicite la commune de Gières à hauteur de 4 500 € soit environ 1/4 du budget global.

M. le Maire propose au conseil municipal :

- d'accorder cette subvention,
- de dire que crédits seront inscrits sur le budget 2013 au chapitre 65.

Conclusions : La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 18 novembre 2013.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI